

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 avril 2023

Situation de l'eau

Mayotte est confronté à une sécheresse importante. Des pluies ont été constatées ces dernières semaines permettant d'améliorer légèrement la situation. Toutefois, elles ne permettent pas d'augmenter suffisamment le niveau des retenues collinaires situées à Dzoumogné et Combani compte tenu du déficit pluviométrique constaté durant la saison des (très faibles) pluies.

Cette situation est inédite. Il n'est jamais tombé aussi peu de pluie que depuis 1997.

Le comité de suivi de la ressource en eau a décidé de maintenir le dispositif de tours d'eau tel qu'il existe actuellement jusqu'à mi-mai, à savoir 2 tours d'eau nocturnes par semaine et par commune.

Ce dispositif sera amené à évoluer durant les prochaines semaines et prochains mois.

La Préfecture travaille avec de nombreux partenaires (Les Eaux de Mayotte, SMAE, Rectorat, ARS, acteurs économiques, Météo France) ainsi qu'avec les maires sur des mesures alternatives et complémentaires visant à gérer cette sécheresse exceptionnelle.

De nombreuses pistes de travail sont en cours d'élaboration tant sur le plan de la distribution que sur l'augmentation de la ressource : fourniture et implantation d'osmoseurs de moyenne ou de grande capacité pour augmenter la ressource, développement de la capacité de l'usine de désalement, importation de cuves dans les établissements scolaires et de santé, distribution de kits d'économie d'eau, contrôle des prix de l'eau embouteillée et travail avec les importateurs sur les approvisionnements, ...

L'objectif est de permettre à nos concitoyens de s'organiser au mieux durant les prochains mois dans leur vie quotidienne et de minorer le plus possible l'impact sur la vie scolaire, économique, administrative.

Pour cela, **une augmentation progressive des tours d'eau sera très probablement décidée au cours des prochaines semaines et prochains mois.** Afin de donner de la visibilité à la population et au territoire, ces mesures feront l'objet, sauf urgence, d'une **communication tous les 15 jours.**

Plus qu'avant, il est impératif d'adopter les bons gestes afin d'économiser ensemble la ressource en eau (arrosage par récupération des eaux de pluie, gestes du quotidien, strict respect de l'arrêté préfectoral : non nettoyage de voitures, des façades...)

Le préfet ainsi que l'ensemble du comité de suivi de la ressource en eau remercient la population, les entreprises, les administrations pour les efforts réalisés en matière d'économie d'eau et de lutte contre le gaspillage, ainsi que les nombreux partenaires mobilisés : élus locaux, autorités religieuses, associations et représentants du monde économique,...

